

Turquie

Malgré sa victoire, l'AKP est confronté à de redoutables contradictions

Gürdal ASLAN et Antoine MATH*

Les élections générales du 12 juin ont vu la victoire de l'AKP et le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan a été reconduit pour une troisième mandature. Les performances économiques de la Turquie sont pour beaucoup dans ce résultat. La tâche du parti au pouvoir s'annonce pourtant ardue. Il sera contraint de nouer des alliances au Parlement pour faire passer sa priorité, l'adoption d'une nouvelle Constitution « civile », et pour tenter de résoudre la question politique kurde. Compte tenu des caractéristiques de la croissance turque, les questions économiques et sociales devraient occuper une plus grande place dans le débat public. Dans un contexte de très grande incertitude, le nouveau gouvernement doit affronter de redoutables contradictions.

Elections : 95 % des votants représentés au Parlement

La campagne électorale a été très dure, émaillée d'incidents et d'échanges virulents. Dans le Sud-Est à majorité kurde, où la répression policière et

judiciaire s'est accentuée depuis le début de l'année, la tension était extrême. Finalement, le scrutin s'est relativement bien déroulé avec une très forte participation. Comme dans la législature précédente, quatre partis obtiennent des élus : l'AKP, le parti de la justice et du développement, au pouvoir depuis 2002, le CHP, le parti républicain du peuple et principal parti d'opposition, le MHP, le parti ultranationaliste, et le BDP, le parti pro-kurde¹. Près des deux tiers des élus sont nouveaux. Les femmes représentent 14 % des élus (encadré). Désormais, 95 % des votants sont représentés au Parlement, alors qu'ils n'étaient que 54 % en 2002 (tableau 1). Ce résultat est l'aboutissement de la disparition électorale des petits partis, favorisée par le seuil de 10 % des voix exigé au niveau national dans ce scrutin proportionnel plurinominal dans 85 circonscriptions électorales. Ainsi, le Saadet Partisi (parti de la félicité), parti représentant l'islam politique turc, au pouvoir en 1997 dans un gouvernement de coalition, a poursuivi sa marginalisation et a quasiment disparu électoralement.

* Doctorant à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

1. Pour une présentation de ces partis à la veille des élections, voir Aslan et Math (2011).

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

Tableau 1. Résultats des élections de 2011, 2007 et 2002

	2011		2007		2002	
Taux de participation des électeurs résidant en Turquie (taux de participation incluant les électeurs résidant hors de Turquie et pouvant voter dans les postes de douane *)	87,2 % (83,2 %)		84,2 % (84,3 %)		79,1 % (79,1 %)	
	%	Nombre de députés	%	Nombre de députés	%	Nombre de députés
AKP	49,8	327	46,6	341	34,3	363
CHP	26,0	135	20,9	112	19,4	178
MHP	13,0	53	14,3	70	8,4	-
BDP **	6,6	35	5,2	22	6,2	-
Saadet Partisi	1,3	-	2,3	-	2,5	-
Autres	3,3	-	10,7	4	29,3	9
Total	100	550	100	549	100	550

Sources : journaux officiels.

* Environ 5 % des Turcs résidant hors de Turquie ont voté dans les postes frontières en 2011.

** Ou autre parti pro-kurde prédécesseur du BDP pour 2002 et 2007.

Avec 49,8 % des voix au niveau national, l'AKP et son *leader*, le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan, sortent vainqueurs. L'AKP augmente pour la troisième fois consécutive son score. Il arrive en première position dans presque toutes les circonscriptions, à l'exception du Sud-Est, où les candidats indépendants soutenus par le BDP prokurde sont largement en tête, et dans certaines

circonscriptions de l'Ouest, à Izmir et en Thrace orientale, où le CHP dépasse le parti gouvernemental. Par rapport à 2007, ce dernier a surtout gagné du terrain à l'Ouest du pays et il a obtenu ses meilleurs résultats auprès des femmes, des personnes peu qualifiées et des personnes ayant des revenus faibles ou moyens (tableau 2). Malgré l'augmentation de son score électoral et en raison de

Tableau 2. Répartition des votes lors des élections de 2011 selon le revenu des familles (%)

	Moins de 800 TL	800-1500 TL	1500 TL et plus	Total	Revenu moyen
AKP	59,9	52,4	38,4	49,9	1 131
CHP	19,6	21,7	37,9	26	1 691
MHP	8,3	16	14,4	13	1 406
BDP	7,7	5,8	4,5	6,6	1 125
Autres	4,5	4,1	4,8	4,5	1 313
Total	100	100	100	100	1 308

TL : lire turque.

Source : <http://www.agarastirma.com.tr>.

TURQUIE

la concentration des voix des électeurs sur les quatre partis obtenant des élus, l'AKP voit le nombre de ses élus diminuer à 327 (sur 550). Non seulement il n'obtient pas la majorité des deux tiers (367 députés) qui lui aurait permis d'imposer une nouvelle Constitution à l'Assemblée sans consulter l'opposition, mais il passe même sous le seuil de 330, à partir duquel il aurait pu se passer des autres partis pour l'adoption d'amendements constitutionnels par referendum, comme il l'avait fait en septembre 2010 (Aslan, Math, 2010). Il sera donc contraint de construire des alliances.

L'autre grand vainqueur des élections est incontestablement le BDP, le parti prokurde, qui devient un acteur incontournable de la vie politique turque. Sous la bannière de la coalition « Emek demokrasi ve barış » (travail, démocratie et paix) réunissant une quinzaine de partis de gauche ou d'extrême-gauche, il a soutenu 64 candidats indépendants dans près de la moitié des 85 circonscriptions, dans le Sud-Est du pays et dans les grandes villes. Présenter des candidats sans étiquette était le seul moyen d'avoir des élus en raison du barrage électoral de 10 % au niveau national. Les conditions ne lui étaient pourtant pas favorables : seul parti à ne pas bénéficier de fonds publics pour l'élection, sa campagne a en outre été perturbée par le harcèlement policier de ses militants (5 000 personnes, dont la moitié a été arrêtée au cours des deux derniers mois). Malgré tout, le nombre de ses élus a bondi à 36 contre 22 en 2007. Parmi eux, un avocat de Mardin, premier membre de l'Eglise syriaque jamais élu en Turquie, et premier

chrétien élu depuis les années 1950 (un Juif avait été élu dans les années 1990). Le nombre de ses élus a cependant été ramené de 36 à 35 à la suite de l'invalidation par le Haut conseil électoral (YSK) d'un élu condamné pour diffusion de propagande terroriste et remplacé au Parlement par une candidate de l'AKP, ce qui a immédiatement conduit à de fortes tensions. Les protestations se sont accentuées lorsque la justice a refusé de libérer cinq autres élus du BDP poursuivis pour des motifs s'apparentant largement à des délits d'opinion (soutien du séparatisme ou du PKK, le parti des travailleurs du Kurdistan, organisation armée interdite) et les empêchant de prêter serment et de siéger à l'Assemblée¹. Ces événements, et l'inflexibilité du parti gouvernemental dans la recherche d'une issue à cette crise, ont conduit les élus du BDP à boycotter le Parlement et à se réunir de façon très symbolique à Diyarbakır plutôt qu'à Ankara.

Le principal parti d'opposition, le CHP, progresse de 5 points par rapport à 2007 : il obtient 26 % des voix et 135 sièges. Le nouveau *leader* Kemal Kılıçdaroğlu a réorienté son parti dans un sens moins nationaliste et a assoupli la position de son parti sur la question kurde. Il a repris une approche plus favorable à l'adhésion à l'UE et une posture beaucoup plus sociale. Il a mis quelque peu de côté ses vieilles obsessions identitaires et laïques et a plutôt insisté sur des propositions concrètes qui ont d'ailleurs parfois obligé l'AKP à réagir et à chercher à s'aligner, par exemple sur la diminution de la durée du service militaire ou sur les aides aux familles (Aslan, Math, 2011). Malgré son orientation plus démocrate et plus

1. Trois autres candidats, deux du CHP et un du MHP, incarcérés et accusés d'être impliqués dans des complots visant à renverser le gouvernement, sont également empêchés de siéger.

L'AKP EST CONFRONTÉ À DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

sociale, le CHP n'obtient qu'environ la moitié des voix de l'AKP et n'atteint pas son objectif de 30 %. Ses meilleurs scores se situent toujours à l'Ouest. Il n'a pas réussi à faire de percée dans le Sud-Est à majorité kurde et dans la région de la mer Noire. Il obtient ses meilleurs scores dans les villes et auprès des personnes les plus qualifiées : la moitié des votants diplômés du supérieur l'a soutenu. Son électorat dispose en moyenne de revenus plus élevés que les autres partis (tableau 2). Sa réorientation étant très récente, il n'est pas encore parvenu à se positionner comme un parti pouvant représenter une alternative crédible, mais c'est maintenant un interlocuteur avec lequel l'AKP devra composer.

Avec un score et un nombre de députés en baisse, le MHP, parti ultranationaliste situé à l'extrême-droite, est le perdant du scrutin, même s'il peut se satisfaire d'avoir réussi à franchir le barrage électoral des 10 % et espérer pouvoir continuer à jouer un rôle pivot au Parlement. Il obtient ses meilleurs scores dans la région de la mer Noire, auprès des jeunes et surtout auprès des hommes (les deux tiers de ses électeurs). Le déclin du MHP correspond à celui de ses positions dogmatiques et de son nationalisme intolérant. Il s'explique aussi par la concurrence du CHP et de l'AKP en matière de nationalisme, un des grands fléaux de la société turque.

Encadré

Les femmes toujours marginalisées

Les inégalités entre hommes et femmes sont très fortes en Turquie dans toutes les sphères de la vie et en particulier dans la vie politique, un bastion masculin depuis longtemps. Les femmes sont globalement encore perçues avant tout comme filles, épouses ou mères, plutôt comme travailleuses familiales non rémunérées, très peu comme salariées, et encore moins comme actrices possibles de la vie politique. La question de la place des femmes en Turquie n'a pas été au centre d'une campagne électorale au cours de laquelle les partis ont résisté aux demandes d'organisations de la société civile pour leur accorder davantage de place (Aslan, Math, 2011). Les deux principaux partis, l'AKP et le CHP, n'ont ainsi retenu qu'environ un cinquième de femmes sur 550 candidats présents sur les listes. Comme elles étaient plus souvent placées en position inéligible, seuls 14 % des députés élus, au final, sont des femmes (tableau 3). Dans l'Union européenne, seuls Malte, la Hongrie, la Roumanie, Chypre, la Slovaquie et le Portugal font pire, la moyenne européenne étant de 24 % environ, et de seulement 18,9 % en France. L'AKP et le CHP ont sensiblement le même pourcentage d'élues, environ 14 %. Le MHP aux discours nationalistes et virils reste avant tout un parti d'hommes tandis que le BDP prokurde laisse une place beaucoup plus importante aux femmes : près d'un tiers des 35 élus en 2011 (en baisse cependant par rapport à 2007 avec 9 femmes sur 22 élus en 2007).

Pour décevant qu'il soit, ce pourcentage de 14 % d'élues femmes constitue néanmoins un progrès : il oscillait de 1 à 4 % dans les années 1980-1990, il était de 4,4 % en 2002 et de 8,7 % en 2007.

■ ■ ■

TURQUIE

■ ■ ■

Tableau 3. Présence des femmes à l'Assemblée

	2011		2007		2002	
	%	Nombre de députées	%	Nombre de députées	%	Nombre de députées
AKP	13,8	45	8,2	28	3,6	13
CHP	14,1	19	8,9	10	6,2	11
MHP	5,7	3	1,4	1	-	-
BDP	31,4	11	40,9	9	-	-
Total	14,2	78	8,7	48	4,4	24

Signe timide de la fin de l'ostracisme des femmes dans la vie politique, l'AKP vient de proposer que l'interdiction du port du pantalon par les députées soit enfin abolie dans le règlement intérieur du Parlement. Mais le sexisme prédomine toujours au sein du parti gouvernemental. Une seule femme, Fatma Şahin, figure dans le nouveau cabinet formé début juillet. Et il s'agit d'un ministère considéré comme mineur, celui de la Famille et des Affaires sociales. L'exclusion des femmes des postes ministériels n'est pas nouvelle. La nomination d'une femme Premier ministre entre 1993 et 1995 (Tansu Çiller) reste l'exception qui confirme cette règle.

Avec une ministre parmi les 26 membres du nouveau gouvernement, soit environ 4 %, la Turquie figure certes devant la Hongrie (aucune femme ministre), au même niveau que la Grèce, l'Estonie et la République tchèque (une) et juste derrière le Portugal, l'Irlande, la Roumanie, la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie (deux), mais très loin de la moyenne de l'UE, environ 24 % (qui est

Une victoire de l'AKP obtenue sur fond de bons résultats économiques

Comme en 2007, la grande majorité des électeurs turcs, en particulier ceux de l'AKP, explique son vote avant tout par des considérations socio-économiques (Kazancigil, 2011) ¹. L'AKP a d'ailleurs

mis en avant les bons résultats économiques qui sont désormais associés à la stabilité politique dans l'esprit des Turcs. Beaucoup ont la hantise d'un retour aux gouvernements de coalition instables et incompetents des années 1990 qui avaient conduit aux graves crises de 1994, 1999 et 2001. Depuis l'arrivée

1. La question de l'adhésion à l'UE a été quasiment absente de la campagne électorale, occupant une place marginale dans les programmes des partis, ce qui reflète la perte d'intérêt de la société turque, peu attirée par une Europe en crise et lasse des humiliations subies et de l'arrêt virtuel des négociations d'adhésion. Plus parlant, le projet de budget de l'UE pour 2014-2020 que vient de présenter la Commission européenne ne mentionne même pas la Turquie, signifiant donc que cette dernière devra attendre au moins les années 2020. Après les élections, le Premier ministre a pourtant particulièrement insisté sur sa volonté de poursuivre le processus d'adhésion et l'a confirmé en nommant pour la première fois un « ministre de l'Union européenne » dans son nouveau gouvernement.

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

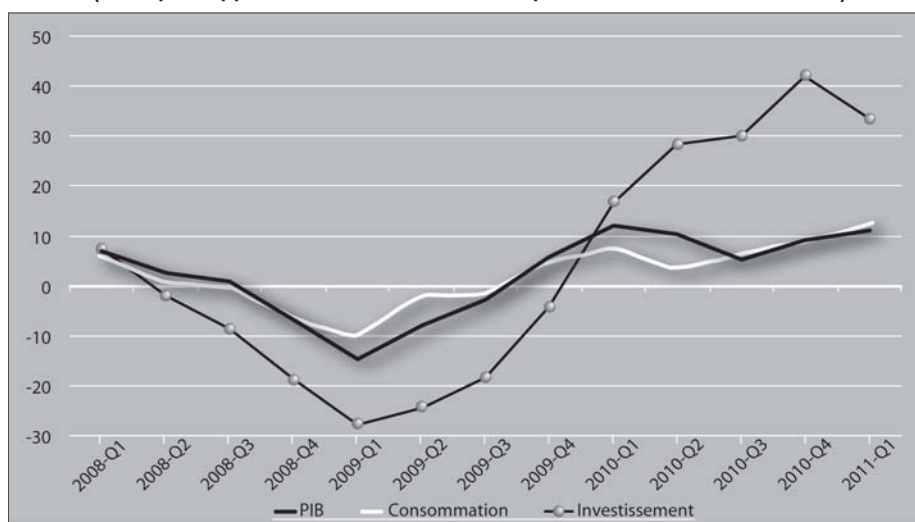
au pouvoir de l'AKP en 2002, la Turquie a connu une forte croissance économique, une augmentation sans précédent du niveau de vie et une amélioration des fondamentaux (fin d'une inflation élevée et chronique, fin des déficits budgétaires insoutenables, diminution de la dette publique). Comme en 2007, l'AKP a aussi pu mettre en avant des résultats concrets et visibles : routes, logements, universités, hôpitaux, etc. Et il n'a pas manqué de promettre de grands travaux d'infrastructures pour la nouvelle législature, ce qu'il a nommé ses « projets fous ».

Une économie rapidement repartie après la crise

L'AKP a aussi pu se targuer d'une économie ayant surmonté la crise récente. Entrée tardivement dans la récession, la Turquie a certes connu une des

contractions économiques les plus violentes du monde – baisse du PIB de 14,7 % au 1^{er} trimestre 2009 par rapport au 1^{er} trimestre 2008 –, mais la croissance est repartie courant 2009 à un rythme soutenu, atteignant 8,9 % en 2010. Elle a poursuivi sur un rythme époustouflant de 11 % au 1^{er} trimestre 2011, avec des croissances encore plus fortes dans les secteurs du commerce et de la construction (graphique 1). Les prévisions officielles pour 2011, 4,5 % au moment de l'adoption du budget fin 2010, ont été réévaluées à 7 %. La rapidité de la reprise s'explique pourtant peu par les mesures de relance, éparses et tardives, décidées par le gouvernement (Aslan, Math, 2010). Celles-ci ont en effet été relativement modestes : 1 % du PIB en 2008, 3,4 % en 2009 et 2,2 % en 2010 (Ercan *et al.*, 2010).

Graphique 1. Taux de croissance du PIB, de la consommation, de l'investissement – 1^{er} trimestre 2008-1^{er} trimestre 2011 (en % par rapport au trimestre de l'année précédente – en termes réels)



Source : TÜİK.

TURQUIE

Les raisons de la reprise tiennent surtout à la solidité du système bancaire et à une politique monétaire très expansionniste (Alp, Elekdag, 2011). Les banques turques, restructurées après la crise de 2001, fortement régulées et non exposées aux avoirs toxiques, ont traversé la crise sans problème, sans avoir besoin du soutien de l'Etat. La Turquie est le seul pays de l'OCDE à n'avoir pas dû avancer de fonds publics pour recapitaliser son secteur financier, ni lui apporter de garanties publiques. La politique de la Banque centrale turque a été décisive pour sortir de la crise. Face à la forte et subite dégradation de la conjoncture à l'automne 2008, elle a mis de côté ses objectifs en matière d'inflation en adoptant une politique de baisse massive des taux : le taux directeur a été abaissé de 16,75 à 6,5 % entre novembre 2008 et novembre 2009, soit la plus forte baisse opérée dans le monde. Cette baisse s'est traduite par des taux d'intérêts réels négatifs à partir de 2010, a favorisé le crédit et permis de maintenir le cours de la lire turque à un niveau favorable aux exportations.

L'emploi formel dans l'industrie a assez bien résisté lors de la crise, malgré la baisse de la production en raison d'un fort usage du dispositif de chômage partiel en 2009 et, plus généralement, d'une baisse du temps de travail couplée à des baisses de rémunération. Même s'il n'a commencé à fonctionner qu'avec la crise, le chômage partiel ou « allocation de travail de courte durée » (*kısa çalışma ödeneği*) n'est formellement pas une nouvelle mesure puisqu'elle a été créée en 2004.

Elle est destinée à éviter les licenciements dans les entreprises ayant suspendu entièrement leur production (pendant au moins quatre semaines) ou l'ayant réduit (baisse d'au moins un quart de la durée du travail hebdomadaire). En effet, ce dispositif permet à l'employeur de ne plus payer de salaire et le travailleur perçoit une aide versée par le service de l'emploi (*İş-Kur*). Initialement limitée à trois mois, sa durée a été portée à six mois par le gouvernement en avril 2009, qui a aussi augmenté son montant de 50 %¹. Le nombre de bénéficiaires, auparavant marginal (40 en 2007, 650 en 2008), est passé à 509 000 en 2009, la majorité pour une durée d'un mois. Le dispositif a permis de préserver les emplois formels de secteurs industriels touchés par la crise et a joué un rôle d'amortisseur.

Les mesures de relance décidées par le gouvernement ont en général concerné les entreprises, et quasiment pas les ménages² pourtant fortement affectés par la crise, en particulier les travailleurs du secteur informel licenciés (Aslan, Math, 2010). L'essentiel des dépenses de relance consiste en de nouvelles baisses de charges sociales (un quart des cotisations sociales patronales ont été prises en charge par l'Etat) et en une baisse de la TVA et des taxes de certains biens durables produits par l'industrie turque (automobiles, électroménager).

Des bons résultats sur le front de l'emploi : un trompe-l'œil ?

Les enquêtes sorties des urnes montrent que la principale préoccupation des électeurs était le chômage. Sur ce terrain

1. Son montant est désormais de 60 % de la moyenne des gains bruts déclarés sur les 4 mois (plafonné à 120 % du salaire minimum brut).
2. Seule mesure notable, mais qui ne concerne qu'environ 7 % des chômeurs : l'assurance chômage (*İşsizlik sigortası*) est calculée depuis 2009 sur le salaire brut et non plus sur le salaire net, ce qui équivaut à une hausse de 11 % de la prestation versée.

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

également, la situation au moment des élections était particulièrement favorable à l'AKP puisque la reprise économique a permis un reflux rapide du chômage : après avoir atteint 3,6 millions en avril 2009, le nombre de chômeurs est descendu à 2,63 millions en avril 2011, et le taux de chômage officiel de 15 à 9,9 % en deux ans (graphique 2). Entre-temps, le nombre de personnes en emploi est passé de 20,7 à 23,9 millions.

Au début de la crise, la diminution des emplois a surtout frappé le secteur informel qui représente environ la moitié des emplois (Ben Salem *et alii*, 2011). Durant la crise, les non-salariés (un quart de la population en emploi) ont surtout été touchés par des baisses de revenus : deux tiers d'entre eux ont été concernés. Une partie des salariés ayant conservé leur emploi a aussi connu des baisses de rémunération, là encore surtout dans le secteur informel : un tiers des salariés ayant un emploi informel (soit un tiers du total des salariés) contre 18 % des salariés ayant un emploi formel ont vu leur salaire diminuer. Les travailleurs qui ont perdu leur emploi n'ont pour la plupart pas pu bénéficier d'amortisseurs sociaux. Plus de 90 % des nouveaux chômeurs ne répondaient pas aux conditions d'éligibilité de l'assurance chômage : soit ils venaient de l'emploi informel, soit ils ne pouvaient remplir les conditions pour y être éligibles¹.

Le taux de chômage a commencé sa baisse rapide après le printemps 2009. Ce serait cependant une erreur d'interpréter les premiers mois de cette décrue comme une amélioration réelle de la situation de

l'emploi, en raison de deux phénomènes intervenant dans les périodes de crise en Turquie. Le premier concerne les sorties vers l'inactivité de chômeurs découragés, dont le nombre s'est subitement accru de 500 000 entre l'été 2009 et l'automne 2009, accentuant au passage la baisse en 2009 de la proportion des chômeurs de longue durée. Ce phénomène s'est interrompu en 2010, le nombre de travailleurs découragés retrouvant son niveau d'avant la crise. Le second phénomène tient au rôle de refuge joué par l'agriculture qui, en l'absence d'amortisseurs sociaux, a absorbé une partie des emplois informels perdus (Ercan *et alii*, 2010). Des travailleurs du secteur informel licenciés et privés de toute ressource, souvent des ruraux non qualifiés ayant migré en ville assez récemment, sont retournés dans l'agriculture. C'est en particulier le cas des femmes dans des emplois familiaux non déclarés. Durant les huit derniers mois de 2009, la baisse de 350 000 chômeurs doit ainsi être mise en lien avec les 350 000 emplois créés dans l'agriculture, un secteur dont les effectifs décroissaient pourtant régulièrement depuis plusieurs décennies (hormis lors des périodes de fortes crises). Ce phénomène de retour vers l'agriculture et d'accroissement des emplois comptabilisés dans ce secteur s'est poursuivi en 2010 et 2011.

Ce n'est qu'à partir de 2010 que la hausse des emplois et la baisse du chômage correspondent à une réelle reprise des embauches. La consommation et les investissements sont repartis grâce au dynamisme du crédit, à la reprise des exportations et à la hausse des revenus. La croissance soutenue a permis au gouvernement AKP

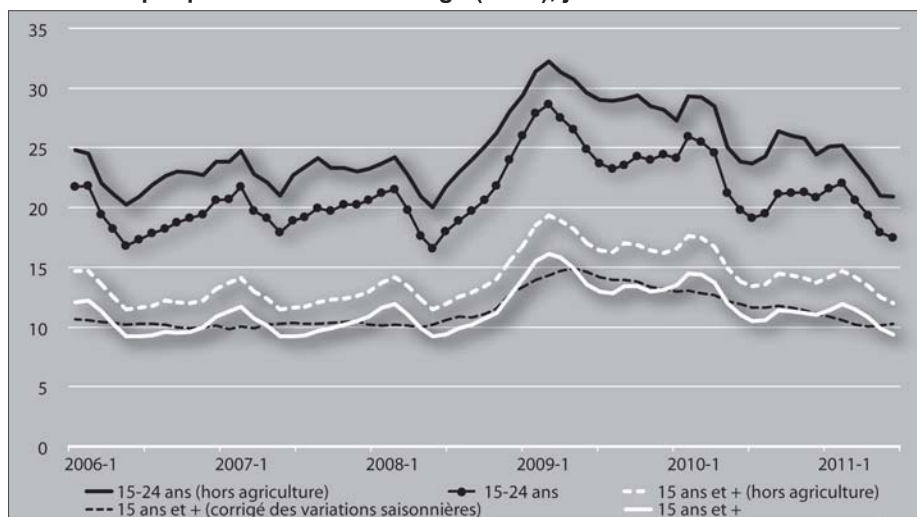
1. L'assurance chômage se caractérise, outre un délai de carence de 30 jours et une durée d'indemnisation courte (de 180 à 300 jours selon la durée de cotisation préalable), par des règles d'éligibilité draconiennes : avoir cotisé au moins 600 jours au total pendant les trois dernières années et avoir travaillé pendant les 120 jours précédant la fin du contrat de travail.

TURQUIE

d'arriver aux élections avec un marché du travail en forte amélioration. La situation de l'emploi n'est cependant pas si bonne, ce qui explique que le chômage demeure la principale inquiétude des Turcs. Le taux de chômage est officiellement descendu à 9,4 % en mai 2011, 10,3 % corrigé des variations saisonnières (graphique 2). Mais ce taux traduit mal l'état du sous-emploi. Hors agriculture, secteur dans lequel une grande partie de la population active n'est ni déclarée ni rémunérée (emplois familiaux),

le taux de chômage officiel est en effet de 12 %. Les jeunes sont particulièrement touchés avec un taux de chômage officiel de 17,9 % (21 % hors agriculture). Le chômage des travailleurs précaires est très élevé¹. En outre, de nombreux chômeurs découragés sont sortis de la population active et le sous-emploi est répandu sous de nombreuses formes. Il faudrait donc probablement doubler les taux officiels pour saisir l'ampleur du problème². Autre bémol à apporter à toute vision trop optimiste du marché du

Graphique 2. Taux de chômage (en %), janvier 2006-mai 2011 *



Source : TÜİK.

* La distinction entre le taux de chômage des hommes et des femmes n'est pas indiquée sur le graphique car, du fait d'un très faible taux d'activité des femmes (29,8 % en mai 2011), l'évolution du taux de chômage des femmes ne nous semble pas très significative de l'évolution de la situation des femmes au regard du marché du travail.

1. Partant du nombre de travailleurs en emploi à durée déterminée et du nombre de chômeurs qui étaient auparavant en emploi à durée déterminée, l'Institut de recherche de la Confédération des syndicats d'ouvriers révolutionnaires (DİSK) estime le taux de chômage de ces travailleurs à 31 % en octobre 2010.
2. Selon la Confédération des syndicats d'employeurs de Turquie (TİSK), en incluant les chômeurs découragés, le taux de chômage ainsi élargi passe, pour le mois d'avril 2011, de 9,9 à 12,3 %. En tenant compte des inactifs prêts à travailler, on parvient à un pourcentage de 16,3 % et en y ajoutant enfin les travailleurs saisonniers et ceux connaissant des formes de sous-emploi liés à la durée du travail (temps partiel contraint, par exemple), il passe à 18,8 %, soit 5,4 millions de personnes, contre 2,6 millions de chômeurs comptabilisés (www.tisk.org.tr).

L'AKP EST CONFRONTÉ À DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

travail : la reprise de l'emploi a été très inégalitaire. Ainsi, près des trois quarts des nouveaux emplois en 2010 auraient concerné les hommes, alors même que le taux d'emploi des femmes reste extrêmement faible (Ercan *et alii*, 2010).

Economie, emploi, questions sociales : des difficultés prévisibles

La situation économique et sociale est paradoxale : si le parti gouvernemental maintient les orientations politiques antérieures qui lui ont permis de présenter un bilan économique positif durant la campagne électorale, il sera confronté à d'importantes difficultés.

Une croissance insuffisamment riche en emplois

Depuis le début des années 2000, la population en âge de travailler s'accroît chaque année d'environ 700 000 personnes et la population active de plus de 500 000. Pour simplement maintenir le taux de chômage, l'économie doit donc créer chaque année de l'ordre de 500 000 emplois, soit 2 % d'emplois supplémentaires. Or, depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP, la forte croissance économique a été très peu créatrice d'emplois, même avant la crise : entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 3^e trimestre 2008, alors que la croissance était en moyenne de 6,6 %, l'emploi a cru de seulement 0,8 % en moyenne par an (Ercan *et alii*, 2010). Ce piètre résultat est imputable en partie à la forte décline de l'emploi dans l'agriculture. Certes, se sont *de facto*

substitués à des emplois mal ou pas rémunérés dans ce secteur de nouveaux emplois mieux rémunérés dans les services ou l'industrie. Mais la hausse de la productivité dans ces derniers secteurs ne s'est pas accompagnée d'une amélioration équivalente des salaires, qui ont globalement stagné en termes réels avant la crise. Et, depuis la crise, alors même que la productivité s'est fortement accrue dans l'industrie, les salaires réels ont légèrement diminué ¹. En résumé, les fruits de la croissance profitent peu aux travailleurs, que ce soit sous la forme d'emplois ou de salaires. La poursuite d'une telle politique ne semble soutenable à terme ni socialement, ni économiquement.

Des politiques inadaptées face à la pauvreté

La question sociale a été abordée par le gouvernement sous l'angle de la seule lutte contre la pauvreté dans une approche « compassionnelle » peu coûteuse pour les finances publiques. Plutôt que de mettre en place un système de redistribution efficace et une protection sociale moderne, le gouvernement a préféré des mesures ciblées. Ces mesures, souvent clientélistes, rendent de réels services à la population (Aslan, Math, 2011). Il a ainsi organisé des services de soins quasi universels ², la gratuité des manuels scolaires, des distributions de biens de base (farine, charbon, sucre, etc.) et des constructions massives de logements bon marché, toutes mesures dont l'électorat populaire lui sait gré. Conjuguées à une

1. Selon une étude de l'Institut de recherche de la Confédération des syndicats d'ouvriers révolutionnaires (DISK), établie à partir des données de l'institut statistique national, le coût unitaire du travail a diminué de 8,24 % entre 2007 et 2010 dans l'industrie (www.disk.org.tr).
2. Une réforme de 2006 a transformé un système composé de multiples régimes qui ne couvraient pas toute la population et de manière inégalitaire par un système unique avec couverture universelle (Yildirim, Yildirim, 2011).

TURQUIE

forte croissance, ces politiques ont permis de diminuer la pauvreté lors de la première législature de l'AKP : le taux de pauvreté officiel est passé de 28,1 à 17,6 % entre 2003 et 2006. Mais il a ensuite stagné, voire augmenté durant la crise, traduisant les fortes limites des mesures prises dans un contexte de politiques budgétaires restrictives, de politiques libérales favorables aux entreprises et de réformes fiscales au service des riches¹ (Aslan, Math, 2010). Les ménages, surtout les plus pauvres, sont en outre particulièrement touchés par l'augmentation des prix des dépenses incompressibles. L'augmentation récente des prix de l'alimentation et de l'énergie est durement ressentie, ces deux postes représentant en moyenne 41 % de la consommation des ménages turcs (respectivement 25 et 15 %)².

Les limites de politiques court termistes

Les inégalités sociales et les disparités régionales, très fortes en Turquie par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, ont aussi recommencé à croître depuis 2006. Les 20 % les plus riches perçoivent 47,6 % du revenu total en 2009 (contre 46,7 % en 2008). Autre illustration des politiques favorables aux

milieux d'affaires : 38 Turcs figurent en 2010 dans la liste des 1 210 milliardaires en dollars de la planète publiée par le magazine *Forbes*, alors qu'ils n'étaient que cinq dix ans auparavant. Selon les données de l'administration fiscale, le nombre de contribuables millionnaires a explosé.

En outre, les inégalités ont été exacerbées par la crise, en particulier les inégalités salariales : les plus fortes baisses de revenus ont concerné les salariés peu qualifiés du secteur informel, en particulier dans la construction, l'agriculture et l'artisanat, alors que les salaires des emplois très qualifiés se sont fortement accrus (Ercan *et alii*, 2010). Ce constat reflète une certaine pénurie d'offre de travail qualifié, imputable à un système éducatif très basique, inefficace, inégalitaire entre catégories sociales et entre les genres, et qui souffre de moyens très insuffisants³. Un des plus gros échecs des pouvoirs publics, et qui va longtemps peser sur l'économie, est de n'avoir pas su donner une éducation suffisante à une population turque dont la moitié a moins de 29 ans.

D'une manière générale, les stratégies libérales court termistes et la faiblesse des investissements dans

1. Les mesures prises ont été, pêle-mêle, des aides aux entreprises, des baisses des charges sociales et des baisses des impôts directs des plus aisés. Par exemple, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu est passé de 40 à 35 % en 2005. Plus généralement, la fiscalité a été orientée vers la fiscalité indirecte (TVA, taxes spéciales sur les cigarettes, l'énergie, l'alcool, la téléphonie mobile, l'automobile, taxes sur les produits importés, timbres fiscaux divers) qui représente 65 % des recettes fiscales en 2008. Si cette orientation se comprend pour des raisons d'efficacité dans un pays où l'économie informelle est importante (l'évasion fiscale est moindre sur la TVA), elle présente le gros inconvénient d'avoir un impact particulièrement anti-redistributif et de rendre les recettes fiscales beaucoup plus procycliques (Oya Pinar *et alii*, 2010).

2. Contre 21 % en France (respectivement 8 et 13 %), 38 % en Pologne, 30 % au Portugal et 19 % en Allemagne.

3. Un constat confirmé par les enquêtes PISA de l'OCDE sur les performances éducatives qui, tant sur le plan de l'efficacité que des inégalités, placent la Turquie en très mauvaise position. La Turquie consacre à l'éducation la part du PIB la plus faible des pays de l'OCDE.

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

l'éducation, la santé et la protection sociale en raison de politiques budgétaires trop restrictives risquent d'handicaper l'économie. L'approche de l'AKP, consistant à avoir pour mot d'ordre « Enrichissez-vous », à favoriser les entreprises au détriment des salariés et à promouvoir des stratégies compétitives combinant faible niveau d'éducation et de protection sociale, faible productivité et faible coût du travail, montre d'ailleurs des signes d'essoufflement.

Beaucoup de secteurs, en particulier le textile, sont atteints par la concurrence. L'industrie turque, handicapée par une main-d'œuvre peu qualifiée, n'est plus compétitive sur les segments bas de gamme et peine à monter en qualité même si le pays peut s'enorgueillir d'un fleuron industriel avec l'automobile et s'il possède des *leaders* mondiaux dans certains secteurs (verre plat, écrans de TV, ciment, confection haut de gamme, équipement ménager).

Une économie en état de surchauffe

Si la situation macroéconomique était particulièrement favorable au gouvernement AKP au moment des élections, des motifs d'inquiétude existent. Certes, la relative faiblesse des mesures de relance a permis de limiter la détérioration du déficit public en 2009, malgré la chute des recettes fiscales. Dès 2010, avec la croissance, la baisse des intérêts de la dette mais

aussi une politique de contrôle des dépenses publiques et de nouvelles privatisations (Aslan, Math, 2010), le déficit a repris sa tendance à la baisse, passant de 5,5 % du PIB en 2009 à 3,6 % en 2010. Avec l'actuelle surchauffe de l'économie, le déficit de 2011, qui devait s'établir selon la loi de finances à 2,8 % du PIB en 2011, pourrait même se transformer en un excédent. Ce résultat vient surtout de la forte hausse des recettes fiscales imputable à la croissance mais également à de nouvelles taxes sur l'énergie et l'alcool, à la poursuite du programme de privatisations et des effets de mesures de restructuration des dettes fiscales des contribuables ¹. Mais le rétablissement impressionnant de l'équilibre budgétaire est aussi dû à la faible croissance des dépenses, y compris durant la période ayant précédé les élections. Rapportées au PIB, les dépenses publiques tendent même à diminuer du fait du sous-investissement de l'Etat, d'embauches limitées d'agents publics et d'une politique salariale peu favorable à ces derniers. En conséquence, la dette publique, qui devait passer de 42,3 % du PIB en 2010 à 40,6 % en 2011 (et 36,8 % en 2013), pourrait diminuer beaucoup plus fortement ². D'autant plus que le gouvernement n'a guère l'intention de modifier sa politique restrictive puisque l'économie est en plein boom et n'a pas besoin d'impulsion budgétaire.

Cette surchauffe présente cependant l'inconvénient de creuser le déficit de la balance des paiements courants, talon d'Achille de l'économie turque. Le déficit courant a déjà atteint 6,6 % du PIB

1. Ces mesures qui permettent aux contribuables – personnes physiques et entreprises – ayant des dettes fiscales ou sociales de voir ces dernières allégées en échange de leur paiement, se sont montrées particulièrement efficaces.

2. Sur la question de la dette, la stratégie gouvernementale a aussi consisté à augmenter la part de la dette libellée en lire turque (74,5 % en octobre 2010) pour atténuer les risques de change, et à augmenter la maturité de la dette pour diminuer les taux d'intérêts.

TURQUIE

en 2010 et pourrait dépasser 10 % en 2011. Depuis le début de l'année, les importations, très élastiques à la demande interne, sont en hausse de l'ordre de 30 à 40 % par rapport à l'année précédente, un rythme bien supérieur à celui des exportations qui pâtissent de la stagnation des économies européennes¹. En raison de la faiblesse chronique de l'épargne domestique, l'économie turque est très dépendante des capitaux étrangers pour financer sa croissance. Or, s'ils avaient atteint près de 3 % du PIB en 2007, les investissements directs étrangers sont bien moindres depuis lors et n'ont pu financer qu'environ 15 % du solde de la balance courante en 2010 (contre 60 % en 2006). L'économie turque est donc devenue très vulnérable à la volatilité des mouvements de capitaux spéculatifs, ce qui est particulièrement préoccupant dans un contexte où les investisseurs internationaux sur les marchés émergents sont très sélectifs, versatiles et faciles à effaroucher. L'inquiétude porte d'ailleurs davantage sur la précarité du financement du déficit courant que sur son ampleur.

La Banque centrale turque (BCT) a maintenu sa politique très expansionniste de très bas taux d'intérêts, une position particulièrement atypique compte tenu de la forte croissance de l'économie et de

la reprise des tensions inflationnistes liées aux matières premières et à l'énergie². Elle a même encore abaissé son taux directeur à 6,25 % début 2011 puis à 5,75 % début août 2011 pour éviter une éventuelle stagnation dans le nouveau contexte d'incertitude lié à la crise financière internationale (perte de son triple A par les Etats-Unis).

La BCT maintient ses taux faibles afin de décourager les flux déstabilisants de capitaux à court terme et d'éviter une monnaie trop forte défavorable aux exportations. De fait, la lire turque a vu son cours légèrement baisser. A travers les emprunts immobiliers, cette politique favorise également le secteur de la construction, une des locomotives de la croissance depuis 2010. Pour calmer la surchauffe, la BCT préfère user de mesures non orthodoxes et, depuis novembre 2010, elle a très fortement augmenté les taux de réserves obligatoires et les coûts de refinancement des banques. Il s'agit de contrôler l'expansion du crédit bancaire qui est l'un des principaux moteurs de la croissance³. Le crédit s'est en effet envolé depuis 2009, avec une croissance de 36 % en 2010. Le risque est que cet emballement du crédit, couplé aux flux de capitaux étrangers de court terme, alimente les bulles spéculatives dans l'immobilier ou ailleurs. L'objectif des

1. La Turquie n'ayant d'excédent commercial significatif qu'avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (11 % des importations et 27 % des exportations en 2010), les milieux économiques turcs s'inquiètent fortement des « révolutions arabes » du début 2011 et de l'instabilité des régimes de la région. En revanche, les troubles dans ces pays semblent avoir été particulièrement favorables au tourisme en Turquie : sur les quatre premiers mois de l'année, les revenus apportés par les touristes étrangers ont augmenté de 32 % en Turquie, soit une croissance environ deux fois plus forte que celle relevée en Italie, au Portugal et en Grèce durant la même période.

2. Le taux d'inflation serait de 7 % pour 2011.

3. Comme dans l'UE, ce type de mesure est critiqué par les milieux financiers car elle porterait atteinte à la rentabilité du secteur bancaire et financier, même si les résultats des banques turques montrent un accroissement de leurs profits au cours du 1^{er} semestre 2011. Elle présente un avantage : forcer le secteur financier à limiter ses prises de risque.

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

autorités est de ramener la croissance du crédit à 20-25 % par an ¹.

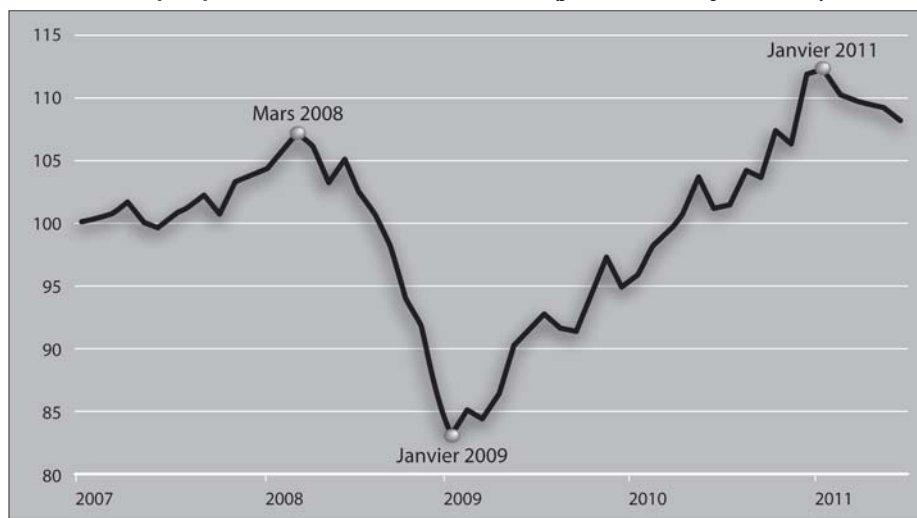
Cette politique monétaire a été très critiquée pour son inefficacité supposée, les milieux financiers et les agences de notation souhaitant plutôt une hausse des taux. Ceux-ci ont réagi négativement lorsque la BCT a de nouveau baissé son taux directeur début août ². Les faits pourraient donner raison à la BCT : la croissance des prêts a diminué à un rythme annuel de 18 % durant le 1^{er} semestre 2011 et la consommation privée donne des signes de ralentissement. La production industrielle connaît un tassement depuis le début de l'année (graphique 3). Ces évolutions, ainsi que le

ralentissement prévisible des exportations en raison de la crise en Europe, et les remous qui touchent les marchés financiers mondiaux, devraient provoquer un important ralentissement de la croissance de l'ensemble de l'économie.

La nouvelle Constitution et la question kurde à l'agenda politique

Deux grandes et difficiles questions ont été au centre de la campagne électorale et sont désormais en tête des priorités du gouvernement : l'adoption d'une nouvelle Constitution et la résolution politique de la question kurde.

Graphique 3. Production industrielle (janvier 2007-juin 2011)



Source : TÜİK.

Base 100 = janvier 2007 – données corrigées des variations saisonnières.

1. Si la dette privée est faible en Turquie en comparaison des autres pays de l'OCDE, elle a fortement augmenté et a atteint le niveau record de 17 % du PIB.
2. Elle a aussi annoncé son intention d'intervenir sur les marchés par des achats de devises pour enrayer une chute trop forte de la monnaie (près de 20 % depuis le début de l'année) et a diminué l'écart entre les taux emprunteurs et vendeurs au jour le jour pour lutter contre les mouvements spéculatifs.

TURQUIE

L'idée d'une nouvelle Constitution est un serpent de mer de la vie politique turque. L'actuelle, héritée du coup d'Etat militaire de 1980, protège surtout l'Etat et pose de nombreuses limites aux droits et libertés individuelles. Elle a été réformée une quinzaine de fois et d'importantes réformes constitutionnelles, en particulier en 2001, 2004 et 2010, ont permis d'accompagner et d'approfondir le processus de démocratisation et de dé-militarisation du régime. L'émergence d'une société civile active d'une part, les échecs et la perte de légitimité des dignitaires de l'armée d'autre part ont contribué à cette évolution. Cependant, malgré ces changements, un consensus existe pour l'adoption d'une nouvelle Constitution « civile », plus respectueuse des droits et moins empreinte d'un esprit sécuritaire. Le Premier ministre a affirmé que le nouveau texte serait court, écrit dans la langue du peuple et fondé sur les textes internationaux protégeant les droits de l'homme. N'ayant pas de majorité renforcée suffisante au Parlement, le gouvernement devra chercher à obtenir le consensus. Depuis les élections, il a multiplié les discours conciliants et d'ouverture, appelant à la contribution des partis d'opposition et de la société civile. Les questions délicates de la nouvelle Constitution portent sur la liberté de conscience et de religion, la séparation des pouvoirs, l'existence de contre-pouvoirs, les droits économiques et sociaux et les questions d'identité.

Les questions d'identité, qui divisent fortement la société turque, risquent d'être un point d'achoppement. Le soir des élections, dans son discours, le

Premier ministre a insisté sur la diversité des habitants de Turquie : « Aujourd'hui, les 74 millions de vainqueurs sont les Turcs, les Kurdes, les Zazas, les Arabes, les Tcherkesses, les Lazes, les Géorgiens, les Roums [chrétiens], les Turkmènes... ». Il a aussi promis que la nouvelle Constitution serait celle de tous, « celle des Turcs et des Kurdes, des alévis et des sunnites ». Une des difficultés sera de trouver une définition de la citoyenneté qui ne mécontente personne. L'idée pourrait être d'élargir la notion de citoyenneté en ne définissant plus les citoyens comme « turcs », un terme perçu comme faisant trop référence à une « ethnicité », mais comme appartenant à l'entité territoriale – les citoyens « de Turquie » – afin de rendre compte de la diversité de la population et en particulier des Kurdes ¹.

La question kurde représente en effet un des défis majeurs et le mouvement kurde apparaît comme un acteur plus central que jamais. Depuis l'arrivée de l'AKP au pouvoir, il a été mis fin au déni du fait kurde, en particulier dans ses dimensions linguistiques et culturelles. Alors que seul l'AKP osait organiser des meetings dans le Sud-Est durant les campagnes électorales, le CHP y est revenu après neuf années d'absence.

L'AKP semble souhaiter progresser dans la reconnaissance de droits aux Kurdes. Le Premier ministre a affirmé vouloir aussi mettre fin aux politiques d'assimilation et reconnaître les droits éducatifs et culturels des Kurdes. L'éducation en kurde est en effet une des revendications du BDP, le parti prokurde. Ses autres revendications portent sur la fin de l'acharnement policier et

1. Allant dans le sens d'une prise en compte de la diversité de la réalité sociale turque, le CHP a parlé de « citoyenneté plurielle » durant la campagne, mais est resté très flou sur la définition qu'il comptait en donner.

L'AKP EST CONFRONTE A DE REDOUTABLES CONTRADICTIONS

judiciaire, la modification des lois liberticides (en particulier la loi contre le terrorisme), la libération des élus incarcérés, la suppression du barrage électoral de 10 % et l'autonomie des régions à majorité kurde au sein d'un système fédéral.

Les discussions s'annoncent très difficiles. Les deux dernières années ont été très dures pour le mouvement kurde : dissolution en 2009 du DTP, le principal parti prokurde, remplacé ensuite par le BDP ; exclusion de la vie politique de nombreux élus kurdes ; arrestations de milliers de manifestants dont des centaines de jeunes ; militarisation des régions du Sud-Est, etc. Les députés du BDP, mécontents que six des leurs soient écartés, boycottent toujours le Parlement. Au-delà du BDP, la société civile s'organise dans le Sud-Est du pays. Elle mène des actions de désobéissance civile, considérée comme inacceptable et réprimée par l'Etat.

Cette résistance de la société civile s'incarne depuis peu dans le Congrès pour une société démocratique (DTK), une plateforme qui regroupe de nombreuses associations. Celui-ci a réuni 850 délégués de tout le pays le 14 juillet 2011 à Diyarbakır et a appelé à la souveraineté démocratique du peuple kurde au sein de la Turquie, sur la base du concept de patrie commune. Il a appelé les Kurdes à se présenter comme des citoyens du Kurdistan démocratiquement autonome. Cette proclamation d'autonomie risque d'être taxée d'encouragement au séparatisme, ce qui est quasiment considéré comme un crime dans un contexte de nationalisme exacerbé et très largement partagé dans le pays. Une instruction a d'ailleurs été ouverte par le procureur, ce qui n'a pas empêché le porte-parole du

mouvement d'ajouter que les régions autonomes auraient leur propre drapeau.

Trouver une issue sera d'autant plus difficile que le PKK, groupe prokurde armé, a rompu sa trêve et repris les attentats depuis juillet, entraînant une intensification des ripostes de l'armée.

Conclusion : des perspectives difficiles

Si les questions d'identité et la rédaction de la nouvelle Constitution vont constituer les principales préoccupations des dirigeants durant les prochains mois, les questions économiques et sociales devraient gagner en importance. Le nouveau gouvernement AKP ne semble pas prêt à modifier sa politique de limitation des dépenses publiques et ses mesures en faveur des entreprises et des plus aisés. En ce sens, si la réorientation plus sociale du principal parti d'opposition, le CHP, a plutôt été une bonne nouvelle pour les travailleurs et leurs représentants, tel n'est pas le cas de la victoire de l'AKP. Les premiers signaux ne se sont d'ailleurs guère fait attendre. Au nom de la lutte contre le chômage, le Premier ministre a annoncé dans son programme de gouvernement qu'il comptait baisser à nouveau les charges pesant sur les entreprises, supprimer les rigidités du marché du travail et favoriser la flexisécurité ou « flexibilité sécurisée » (*güvenceli esneklik*). En février 2011, dans le cadre d'un « projet de loi fourre-tout » (*torba yasası*), le gouvernement avait déjà envisagé des mesures de flexibilisation du marché du travail mais, à la veille des élections et devant l'opposition des organisations syndicales, il avait reculé. Mi-juillet, un nouveau projet de réforme a été révélé par la presse. Dans la perspective de fluidifier le marché du travail et de favoriser

TURQUIE

licenciements et embauches, il s'agirait de diminuer drastiquement l'indemnité de fin de contrat (*kıdem tazminatı*) des salariés du secteur formel, et ainsi de baisser les coûts pour les employeurs¹. Cette annonce a suscité des protestations de la part des organisations syndicales. Le ministre de l'Économie a dû admettre que le gouvernement avait bien l'intention de réformer le dispositif, tout en assurant que les paramètres seraient décidés après consultation des représentants des employeurs et des salariés. Les débats devraient être animés dans les prochains mois.

Sources :

Presse turque

Site internet de l'Observatoire de la vie politique turque (OVIPO) : <http://ovipot.blogspot.com>

Sites internet des confédérations de syndicats de travailleurs et d'employeurs

Références

Alp H., Elekdag S. (2011), « The Role of Monetary Policy in Turkey during the Global Financial Crisis », *IMF Working Paper*, WP/11/10, June.

Aslan G., Math A. (2010), « Turquie. Rigueur budgétaire, austérité pour les travailleurs : encore

et toujours ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 127, novembre, p. 155-175.

Aslan G., Math A. (2011), « Turquie. Elections générales de juin 2011 : acteurs en lice et enjeux sociaux », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 130, mai, p. 22-41.

Ben Salem M., Bensidoun I., Pelek S. (2011), « Portrait de l'emploi informel en Turquie », *Document de travail* n° 138, Centre d'études de l'emploi, janvier.

Ercan H., Taymaz E., Yeldan E. (2010), *Kriz ve Türkiye: Kriz Tedbirlerinin Etki Değerlendirmesi* [Crise et Turquie : analyse de l'impact de la crise et des mesures prises], International Labour Organization, Ankara, décembre.

Kazancigil A. (2011), « Les nouvelles dynamiques politiques et sociologiques de la Turquie sont-elles euro-compatibles ? », *Note* n° 6, Institut du Bosphore, 15 mars, 7 p.

Math A. (2007), « Turquie. La perspective d'un nouvel âge pour les retraites et les fins de carrière », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 109, novembre, p. 111-126.

Oya Pinar A., Burcay E., Gurcan S. (2010), « An evaluation of indirect taxes in Turkey », *Economics Bulletin*, vol. 30, n° 4, p. 2787-2801.

Yildirim H.H., Yildirim T. (2011), « Healthcare financing reform in Turkey: context and salient features », *Journal of European Social Policy*, vol. 21, n° 2, p. 178-193.

1. Ce dispositif, en raison de la faiblesse de l'assurance chômage, sert souvent de prestation de chômage pour les salariés du secteur formel licenciés. Il sert aussi d'indemnité de fin de carrière pour les personnes prenant leur retraite (Math, 2007).